

INFORMATION AUX PARENTS

Gale



Chers parents,

un ou plusieurs enfants de votre établissement communautaire souffrent de la gale. La gale est une maladie infectieuse de la peau de l'être humain causée par l'acarien de la gale. C'est essentiellement lorsque les gens vivent ensemble dans un espace confiné que les acariens peuvent se propager. Il s'agit donc de proliférations de maladies, en particulier dans les établissements communautaires. La forme habituelle de la gale peut être transmise par **contact cutané étroit pendant au moins 5 à 10 minutes** (p. ex. dormir ensemble dans un lit, faire des câlins, allaiter, prendre soin du corps des jeunes enfants/de personnes malades) (**serrer la main n'est pas contagieux !**). Aidez-nous à trouver tous les enfants infestés, car ce n'est que de cette façon que nous arriverons à circonscrire la maladie rapidement. Elle peut frapper tout le monde - même les personnes bien soignées - donc pas de fausse honte !

Qu'est-ce qu'une personne entrant en contact devrait prendre en considération ?

J'ai eu un contact ÉTROIT :

Si vous / votre enfant avez / a eu des contacts étroits avec une personne galeuse, vous / votre enfant pouvez transmettre l'acarien de la gale à d'autres personnes avant que les symptômes ne se fassent sentir (le délai entre l'infection et l'apparition de la maladie est de 2 à 6 semaines). Par conséquent, un examen doit être effectué par un médecin. Ce médecin décide si un traitement préventif simultané doit être prescrit.

Je n'ai eu AUCUN contact ÉTROIT :

Vous/votre enfant devez agir de manière préventive :

- éviter le contact intensif avec la peau pendant environ 5-6 semaines
- pendant cette période, s'observer et veiller aux symptômes et
- s'il y a les premiers signes d'infestation d'acariens de la gale, consultez immédiatement un médecin.

En cas d'éclosion, il peut être nécessaire de faire examiner si possible en même temps **TOUTES** les personnes de contact et leurs membres de leur famille ou de mettre en place un traitement médical préventif.

En cas de maladie, quels sont les symptômes ?

Les premiers signes de la maladie sont souvent des brûlures de la peau et des démangeaisons intenses (même dans les zones non touchées), particulièrement prononcées la nuit lorsque le lit est chaud. Les acariens préfèrent les zones cutanées chaudes, par exemple entre les doigts et les orteils, sous les aisselles et l'aîne et dans la région anale ou génitale. Les changements caractéristiques de la peau sont : Rougeur de la peau, ampoules, nodules et/ou croûtes. Les démangeaisons peuvent persister pendant plusieurs semaines même après un traitement réussi.

Que faire si vous ou votre enfant présente des symptômes ?

Consultez immédiatement un médecin et informez l'établissement communautaire et votre environnement (famille, colocataires, aides-soignants). Les croûtes ne guérissent pas d'elles-mêmes. Le traitement se fait en appliquant une crème ou en prenant un comprimé ou les deux. Il est recommandé de prendre une douche avant le traitement (et de bien sécher la peau !) et de se couper les ongles. En général, la crème s'applique du cou vers le bas sur tout le corps. La tête et le visage peuvent être laissés de côté à moins que la peau ne soit également affectée.

Les mesures d'hygiène suivantes doivent être respectées :

- ❖ Changement des sous-vêtements, du linge de lit et des couvertures toutes les 12 à 24 heures.
- ❖ Changement de serviettes de toilette 2 fois par jour
- ❖ Laver les vêtements, le linge de lit, les serviettes de toilette et les autres objets en contact physique prolongé à au moins 60°C pendant au moins 10 minutes ou traiter avec un appareil à vapeur chaude, par exemple
- ❖ Si cela n'est pas possible → Emballez les objets et les textiles dans des sacs en plastique et stockez-les à au moins 21°C pendant 72 heures. Les objets peuvent également être conservés à -25°C.
- ❖ Les meubles rembourrés, les coussins de canapé ou les revêtements de sol textiles (si la personne malade s'est couchée dessus avec la peau nue) peuvent être aspirés avec un aspirateur puissant (puis jeter le filtre et le sac) ou ne pas être utilisés pendant au moins 48 heures.
- ❖ Les objets avec lesquels le patient n'a eu qu'un bref contact n'ont pas besoin d'être traités.

Est-ce que mon enfant doit rester à la maison à cause de la gale ?

Une personne atteinte de la gale (enfant/personnel) doit être exclue de l'établissement communautaire. Avant de revenir dans l'établissement communautaire, la personne malade doit présenter un certificat du médecin traitant confirmant qu'elle a consulté le médecin et que ses parents l'ont correctement traité dans l'établissement communautaire. (Annexe 2).

Tampon de l'établissement

CONFIRMATION

pour l'établissement communautaire

(école, garderie, jardins d'enfants, crèche)

Veillez compléter cette confirmation et la renvoyer au responsable de l'établissement lorsque l'enfant retourne dans l'établissement communautaire sans se gratter après l'inspection et, le cas échéant, le traitement.

Nom de l'enfant

Veillez cocher les cases correspondantes :

Mon enfant n'est porteur d'AUCUN acarien de la gale :

- J'ai lu les informations aux parents sur la gale
- Mon enfant a été examiné par un médecin.
- Une thérapie prophylactique avec (nom) a été prescrite et correctement exécutée.
- Comme la maladie peut être transmise à d'autres personnes avant même qu'elles ne ressentent des symptômes, nous nous abstenons de tout contact intensif avec la peau pendant environ 5 à 6 semaines, nous nous observerons de près pendant cette période et consulterons immédiatement un médecin dès les premiers signes d'une infestation par des acariens.

Mon enfant est porteur d'acariens de la gale :

- J'ai effectué un premier traitement avec du (nom)..... sur mon enfant et je répéterai le traitement si ceci est recommandé par mon médecin.
- Lorsque le traitement aura réussi, je ferai encore examiner mon enfant pendant 5 à 6 semaines, 2 fois par semaine, pour détecter d'éventuels acariens.
- Toute la famille a été examinée par un médecin pour détecter des acariens de la gale et elle a été traitée en même temps si ceci était nécessaire. Toute la famille a été examinée pendant 5 à 6 semaines, 2 fois par semaine, pour détecter des acariens et le traitement a été répété en cas de nouvelle infestation.

Date

Signature des parents/tuteurs